

**Golf du Beaujolais – mardi 16 et mercredi 17 avril 2024**

**Cette épreuve compte pour le Mérite National Jeunes**

### Conditions de participation

Les joueurs/joueuses de nationalité française ou étrangère devront, à la date limite d'inscription :

1. Être à jour de leur licence FFG 2024 auprès d'un golf de l'Ain ou du Rhône.
2. Être à jour de leur certificat médical ou questionnaire de santé 2024.
3. S'être acquitté du droit d'inscription : 50 € pour les 2 jours (reconnaissance incluse), 20 € pour les membres du golf du Beaujolais.

*Au-delà de la date de clôture des inscriptions, aucun remboursement ne sera effectué sur le montant de l'engagement. Le joueur ou joueuse qui n'a pas acquitté son droit d'engagement ne peut pas jouer.*

4. Remplir les critères d'âge et d'index suivants :

Catégorie	Index de jeu		Forme de jeu	
	Garçons	Filles	Garçons et filles	
<b>U12</b> (nés 2012 ou après)	Maxi 36.4	Maxi 36.4	36 trous	Strokeplay score maxi 9
<b>Benjamins/Benjamines</b> (nés en 2010 et 2011)	Maxi 28.4	Maxi 32.4	36 trous	Strokeplay score maxi 9
<b>Minimes</b> (nés en 2008 et 2009)	Maxi 15.4	Maxi 18.4	36 Trous	Strokeplay score maxi 9

Aucun surclassement n'est autorisé.

### Nombre de joueurs

Le nombre total de joueurs U12+Benjamins+Minimes est limité à 102. Ce nombre peut être augmenté par le Comité d'épreuve si le nombre d'inscriptions en U12 + Benjamins est supérieur à 82.

Le nombre maximum de Minimes garçons et filles est de 20, avec un minimum de 3 places pour les filles.

Ce nombre peut être augmenté si le nombre d'inscriptions U12 + Benjamins est inférieur à 82.

**U12-Benjamins non classés au MJ, places réservées** : un nombre minimum de places est réservé aux meilleurs index de chaque catégorie/sexe non classés au Mérite National Jeunes :

- U12 Garçons : 15 places
- U12 Filles : 5 places
- Benjamins Garçons : 15 places
- Benjamins Filles : 5 places

Les **U12** sont retenus dans l'ordre suivant, tout en respectant le nombre minimum de 6 filles et de 18 garçons.

1. Classement au Mérite National Jeunes
2. Rang dans le fichier de moyenne de scores en strokeplay sur 12 mois (calculé sur un minimum de 6 tours)
3. Index à la date de clôture des inscriptions
4. Ordre d'arrivée des inscriptions

Les **Benjamin.e.s** sont retenus dans l'ordre suivant, tout en respectant le nombre minimum de 6 benjamines et de 18 benjamins.

1. Classement au Mérite National Jeunes
2. Index à la date de clôture des inscriptions
3. Ordre d'arrivée des inscriptions

Les **Minimes** sont retenus dans l'ordre suivant tout en respectant le nombre minimum de 3 Minimes filles.

1. Classement Mérite National Jeunes
2. Index à la date de clôture des inscriptions
3. Ordre d'arrivée des inscriptions

## Formule de jeu

U12, Benjamins/Benjamines, Minimes : individuel, 36 trous soit 18 trous par jour en Strokeplay brut score maxi 9.

**Repères de départ** : parcours « Jeunes » homologué FFG selon la catégorie d'âge et de sexe.

U12 : repères « Poussins garçons » ou « Poussins filles ». (Aucun départ des repères U10)

Benjamins: repères « Benjamins garçons », « Benjamins filles »

Minimes : repères « Minimes garçons », « Minimes filles »

*Le Comité d'épreuve se réserve le droit d'adapter les repères de départ en fonction des conditions de jeu. Parcours Jeunes disponibles sur le site de la Ligue Aura (onglet Jeunes) →*



## Inscriptions

Clotûre des inscriptions : **Dimanche 7 avril** (date de réception des inscriptions)

La liste des inscrits sera communiquée sur le site des comités de l'Ain et du Rhône le 9 avril 2024.

La publication des départs sera communiquée, sur les mêmes sites, au plus tard le 15 avril à 12h.

- **Les joueurs et joueuses licenciés dans le Rhône** envoient leur inscription par e-mail au **Golf du Beaujolais** [contact@golfdubeaujolais.com](mailto:contact@golfdubeaujolais.com) et au **Comité du Rhône** [comitedurhone@gmail.com](mailto:comitedurhone@gmail.com)  
(possibilité de regrouper plusieurs inscriptions sur une seule feuille d'inscription)
- **Les joueurs et joueuses licenciés dans l'Ain** envoient leur inscription par e-mail au **Golf du Beaujolais** [contact@golfdubeaujolais.com](mailto:contact@golfdubeaujolais.com) et au **Comité de l'Ain** [winne.nienhuijs@orange.fr](mailto:winne.nienhuijs@orange.fr)  
(possibilité de regrouper plusieurs inscriptions sur une seule feuille d'inscription)

**TOUS les joueurs** règlent leur droit d'inscription de **50 € (20 € pour les membres du golf du Beaujolais)** sur le site **Hello Asso** <https://www.helloasso.com/associations/comite-de-golf-du-rhone-et-lyon-metropole/evenements/inter-comites-ain-rhone-16-17-avril>

## Règlement de l'épreuve

Le règlement général des épreuves fédérales s'appliquent (cf. vade-mecum FFG 2024). Il est complété par le présent règlement particulier. Les règles locales permanentes de la FFG s'appliquent. Elles sont complétées par les règles locales spécifiques de l'épreuve.

### Entraînement

Un parcours de reconnaissance gratuit est possible du 10 au 15 avril.

## Qualification pour le Championnat Régional

- ⇒ Quota : L'accès au CFJ (Championnat de France Jeunes) pouvant se faire à différents niveaux, des quotas par qualifications Interdépartementales sont établis. Ces quotas dépendent du Mérite Jeunes à paraître début avril 2024.
- ⇒ Places pour le Championnat régional : elles sont attribuées dans l'ordre du classement de chaque catégorie à l'issue des 2 jours de qualification.

Exception : Les joueurs classés au Mérite Amateur Jeunes publié début avril donc directement qualifiés pour le Championnat Régional, ainsi que les joueurs de nationalité étrangère, ne rentrent pas dans le classement pour les places attribuées d'après les résultats des qualifications départementales.

Rappel : les championnats régionaux ne concernent que les catégories U12 et Benjamin.e.s

Quotas des qualifiés pour le Championnat Régional	U12		Benjamin.e.s	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Pays d'Auvergne – Loire				
Savoie – Haute Savoie				
Isère – Drôme/Ardèche – Haute Loire				
<b>Ain - Rhône</b>				

Parution des quotas début avril

## Conditions particulières

1. Les voiturettes sont interdites dès le parcours de reconnaissance pour les joueurs et les accompagnateurs.
2. Chariot manuel obligatoire pour les U12
3. Chariots électriques : non autorisés.
4. Utilisation des appareils de mesure : non autorisée.  
Les appareils mesurant la distance ne sont pas autorisés pendant les 2 tours de la qualification. Ils restent autorisés lors de la partie de reconnaissance. (cf. vade-mecum FFG)
5. Cadets : les cadets sont interdits.
6. Accompagnants : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnants (parents, membres de la famille, entraîneurs, dirigeants, etc.) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire hors des zones de jeu (départs, fairways, greens, obstacles) et dans tous les cas à une distance ne leur permettant pas de donner des conseils.  
Toute infraction au code du comportement par un accompagnant donnera lieu dans un premier temps à un avertissement et si l'infraction persiste, pourra entraîner une convocation devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le parcours. (cf. Vade-mecum FFG 2024)
7. Épreuve non-fumeur y compris pour les accompagnants.
8. Téléphones portables interdits durant l'épreuve.

Tout manquement au règlement sera sanctionné. La sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification du joueur.

## Comité d'épreuve

Le Comité d'épreuve est constitué d'un membre du Comité du Rhône, d'un membre du Comité de l'Ain, du Président de la Commission Sportive du club hôte (ou de leur représentant) et de l'arbitre en charge de la compétition.



## Qualification Interdépartementale Ain-Rhône 2024

U12 – Benjamins/Benjamines  
(Compétition ouverte aux Minimes)



Golf du Beaujolais – mardi 16 et mercredi 17 avril 2024

### Inscriptions

NOM	Prénom	Licence	Index	ANNÉE de naissance	COMITE Ain ou Rhône

Pensez à régler les droits d'inscription (50 € ou 20€) sur le site Hello Asso →

<https://www.helloasso.com/associations/comite-de-golf-du-rhone-et-lyon-metropole/evenements/inter-comites-ain-rhone-16-17-avril>



(Nom du joueur/des joueurs, année de naissance, n° de Licence, Index, Ain ou Rhône à indiquer)



## Guide des distances jeunes par âge et niveau de pratique

- Je suis non-classé ou drapeau de Bronze, je joue des repères **7** ou **6**
- Je suis drapeau Argent ou Or, je me prépare aux compétitions de la filière sportive fédérale en jouant régulièrement des "repères jeunes" selon mon âge :



#legolfunjeudenfants

Trou N°	PAR										Je note mon score ici
		#7	#6	#12	#11	#10	#22	#21	#20		
1	5	220	350	429	495	518	350	429	441		
2	4	170	265	265	336	393	265	322	336		
3	4	150	195	270	316	316	256	270	270		
4	4	160	230	292	331	347	292	292	303		
5	3	80	80	117	117	117	80	80	117		
6	4	160	220	283	320	336	283	283	292		
7	3	60	90	90	137	137	90	90	137		
8	5	210	305	358	422	440	305	358	370		
9	4	110	150	226	226	226	205	205	205		
<b>Aller</b>	<b>36</b>	<b>1320</b>	<b>1885</b>	<b>2330</b>	<b>2700</b>	<b>2830</b>	<b>2126</b>	<b>2329</b>	<b>2471</b>		
10	4	145	250	312	340	369	250	250	320		
11	3	90	90	125	125	157	104	104	104		
12	4	165	200	276	289	289	253	253	253		
13	5	220	300	416	488	488	300	405	416		
14	4	165	205	312	312	365	270	312	312		
15	3	70	112	112	112	164	112	112	112		
16	4	110	180	237	270	283	222	222	237		
17	5	220	310	382	382	449	310	310	382		
18	4	170	260	280	362	399	260	260	347		
<b>Retour</b>	<b>36</b>	<b>1355</b>	<b>1907</b>	<b>2452</b>	<b>2680</b>	<b>2963</b>	<b>2081</b>	<b>2228</b>	<b>2483</b>		
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>2675</b>	<b>3792</b>	<b>4782</b>	<b>5380</b>	<b>5793</b>	<b>4207</b>	<b>4557</b>	<b>4954</b>		

Signature(s)

	Rep 2	Rep 3	Rep 4
	Rep 5		
	Rep 6		Rep 7